RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

CRÉDIT AGRICOLE
AQUITAINE

COUTRAS
33 RUE VICTOR HUGO
33230 COUTRAS
Tél. : 05 57 40 21 09
Fax :

V / réf.: [redacted]
N / réf.: ALEXANDRE PRAUD

Attestation de dépôt

pour constitution de capital social
(Articles L.225-5 et R.22-10-6 du Code de commerce)

La Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Aquitaine dont le siège social est sis à : 106 quai de Bacalan 33300 Bordeaux atteste

qu'il a été déposé le 25/07/2025 par Mr TRARIEUX Pierre fondateur - conformément à la réglementation en vigueur -

- Au compte spécial bloqué n° 34127674000
  ouvert au nom de la Société en formation, dénommée SAS 3ème MI-TEMPS
  au capital de 15 000,00 EUR
  sans appel public à l'épargne
  dont le siège social est établi à [redacted]
  la somme de 15 000,00 EUR représentant la partie libérée soit : 100,00 % du capital social

- Une liste comportant les membres fondateurs avec l'indication des sommes versées par chacun d'eux (ci-après annexée).

La Caisse Régionale agit ainsi à titre de simple dépositaire agréé désigné par la législation des sociétés, et décline toute responsabilité quant à [redacted] après déblocage.

Fait à COUTRAS, le 25 Juillet 2025

[redacted]

IT AGRICOLE
ITAINE
AS

- Fax 05 57 56 40 79

CRÉDIT AGRICOLE
AQUITAINE

Liste des fondateurs

Société : SAS 3ème MI-TEMPS

Compte n° [redacted]

Liste des personnes physiques

Prénom Nom	Date de naissance	Montant versé en €
TRARIEUX Pierre	17	

[redacted]

T AGRICOLE
TAINE

Fax [redacted]

3ème MI TEMPS

ociété par actions simplifiée au capital de 15 000 euros

Siège social : 104 rue du Presbytère 33420 GENISSAC

RCS Libourne en cours d'immatriculation

LISTE DES SOUSCRIPTEURS ET ETAT DES VERSEMENTS

Identité des souscripteurs	Adresse	Montant de la souscription	Nombre d'actions souscrites	Montant versé
M. Pierre TRARIEUX	[redacted]	15 000 €	15 000	15 000 €

La présente liste constatant la souscription de 15 000 actions de la société 3ème MI TEMPS, ainsi que le versement du montant de la souscription au capital initial à hauteur de 100 % soit la somme de 15 000 €, est certifiée exacte et sincère par M. Pierre TRARIEUX fondateur et représentant de la société 3ème MI TEMPS

Fait à ARVEYRES
Le 25 juillet 2025

Le Président
M. Pierre TRARIEUX